

De : Aurore Defois <aurore.defois@gmail.com>

Envoyé : vendredi 12 décembre 2025 16:02

À : enquete-publique@mairie.artannes.fr

Objet : déposition enquête publique Hangars Le Guignier

Objet : Contribution à l'enquête publique relative à la révision du PLU – Demande de réexamen du classement des parcelles ZR 83 et ZR 147

Madame la Maire, Monsieur le Commissaire enquêteur,

Propriétaire des parcelles cadastrées ZR 83 et ZR 147, situées au hameau Le Guignier, je souhaite apporter la présente contribution dans le cadre de l'enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Ces parcelles comportent deux hangars agricoles anciens, hérités de l'ancienne ferme familiale avant partage. Une bande de terrain en herbe, bordée d'une haie, complète la propriété. L'ensemble est actuellement classé en **zone agricole (A)**.

Lors des visites réalisées par les élus pour recenser les bâtiments agricoles susceptibles d'un changement de destination, il m'a été indiqué que mes hangars ne remplissent pas certains critères (notamment la présence de tôle apparente, bien que les bâtiments reposent sur une dalle béton et disposent de murs béton en partie basse).

Si ces hangars ne sont effectivement pas retenus pour une éventuelle réaffectation, je souhaite toutefois attirer votre attention sur **la partie non bâtie de la parcelle ZR83**, qui présente des caractéristiques favorables à une évolution de son classement. En effet :

- elle se situe **en prolongement immédiat du tissu bâti du hameau**, constituant une continuité logique avec les habitations existantes ;
- les **réseaux d'eau et d'électricité** sont déjà présents à proximité immédiate ou en limite de parcelle, ce qui limite fortement l'impact d'une urbanisation mesurée ;
- le terrain est **naturellement délimité et intégré au paysage** (haie existante, relief compatible, pas de contraintes environnementales connues) ;
- l'ouverture à l'urbanisation d'une petite partie de cette parcelle permettrait **d'accompagner le développement cohérent du hameau**, sans extension excessive, tout en répondant aux besoins locaux identifiés.

Au regard de ces éléments, je sollicite donc :

1. **le réexamen du classement de la partie non bâtie** de ma propriété, afin d'étudier son éventuel passage en zone constructible (zone AU ou U selon l'aménagement retenu pour le secteur) ;
2. et, le cas échéant, une **réévaluation des possibilités de changement de destination des hangars**, compte tenu de leur structure mixte (béton/tôle) et de leur intégration dans l'ancien ensemble agricole du hameau.

Je reste bien entendu disponible pour toute rencontre, visite ou précision complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Aurore Defois